Espace de
Réflexion
Ethique
Auvergne
Rhône
Alpes

CYBER ETHIQUE

MARDI 12 MARS 2024

18 H - 20 H

Enjeux éthiques de l'expertise psychiatrique pénale "

*L'expertise psychiatrique pénale est un exercice particulier qui ne relève ni du traitement ni du soin. C'est cependant une pratique médicale, réalisée par un médecin psychiatre, ce qui justifie une **réflexion éthique** sur sa mise en œuvre. Cette expertise est un élément clé dans la prise de décision en matière de responsabilité pénale, principe fondamental de la justice française.*

*Entre limites inhérentes à l'exercice même et glissement de tâches induit par des enjeux sécuritaires, **comment le médecin psychiatre, en tant qu'auxiliaire de justice, peut-il trouver un équilibre dans ce changement de paradigme éthique** ?*

Intervenants

- *L'expérience auprès des patients délinquant* : Dr Tristan GABRIEL-SEGARD, PhD, MD Psychiatre CHU Saint-Etienne, Service universitaire de psychiatrie transversale, Université Jean Monnet,
- *La pratique de l'avocat en procédure de l'expertise* : Maître Laurence CONVERS, Avocat, Spécialiste en Droit Pénal à Saint-Etienne
- *La diversité des questionnements éthiques inhérents à l'expertise psychiatrique* Laura LARUE, étudiante Avocate, Juriste Pénaliste.

Modération/animation :

Pr Patrice MORAND, CHU Grenoble Alpes, co-directeur EREARA
Pr Jean-Paul BRION, CHU Grenoble Alpes, co-directeur EREARA
Eric LAPORTE, CHU Clermont-Ferrand, chargé de mission EREARA

Webinaire

Inscription gratuite et obligatoire

via le site internet : **www.ereara.com**

Espace de Réflexion Ethique Auvergne - Rhône-Alpes (EREARA)
espace.ethique@chu-lyon.fr